

# CONSEIL MUNICIPAL 23 MAI 2011

## MOTION

### NON A LA PRISON SUR CHENOVE !

Le 5 mai dernier, le gouvernement, par le biais du Ministre de la Justice, annonçait à la presse les grands axes de son nouveau programme immobilier pénitentiaire.

A cette occasion, le Garde des Sceaux a indiqué aux médias son intention d'implanter, entre autres possibilités, la future maison d'arrêt de Dijon sur le site d'Europa 2000 à Chenôve, en remplacement de l'actuelle prison de la rue d'Auxonne.

Les élus de Chenôve s'étonnent qu'une information de cette nature soit rendue publique de la sorte alors même que, pour leur part, ils n'ont fait l'objet d'aucune concertation préalable !

Ils dénoncent fermement de telles méthodes dont la brutalité et le caractère unilatéral vont à l'encontre de la souveraineté communale, fondement républicain essentiel, à la base du bon fonctionnement de notre démocratie.

Par la présente motion, les élus de Chenôve veulent manifester leur total désaccord face à cette tentative de passage en force qui n'est que le reflet du mépris évident manifesté par le gouvernement pour les élus locaux et donc pour leurs concitoyens.

Par la présente motion, les élus de Chenôve refusent catégoriquement de se voir imposer une telle mesure qui ajoute à la ségrégation territoriale et à une stigmatisation injustifiée par l'implantation d'un équipement de cette nature sur une ville par ailleurs pleinement engagée dans une révolution urbaine, structurelle et culturelle d'envergure.

Les élus de Chenôve demandent donc une audience rapide au Ministre de la Justice, en personne, afin de lui exprimer officiellement et directement leur position argumentée, leur opposition de principe, leur détermination sans faille et, si besoin, leur mobilisation résolue, tout en lui indiquant leurs plus grandes réserves quant à la faisabilité à la fois technique et écologique d'une telle opération sur Europa 2000, compte tenu des contraintes environnementales liées à la présence de la nappe phréatique.

Les élus de Chenôve profitent enfin de la présente motion pour rappeler les fortes potentialités de cette zone Europa pour la place de Chenôve et des Cheneveliers au sein de l'agglomération dijonnaise et leur souhait de la voir accueillir des activités structurantes, adaptées aux contraintes environnementales évoquées, dans le cadre du nécessaire développement du grand sud dijonnais dont Chenôve doit être la porte ouverte !